

4^{ème} trimestre

Recueil des actes administratifs

(Loi n° 92-125 du 6 février 1992 et ses textes d'application, art. L-2121-24 et R-2121-10 du CGCT).

BUREAU SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2008

- Continuité du service
- Mandat spécial au Président pour prise en charge des dépenses réunion AEC
- Dépassement des délais d'exécution des travaux
- Consultation pour la mise en location du parc de véhicules

COMITE SYNDICAL DU 17 OCTOBRE 2008

- Distribution gaz naturel à Viviers (choix de l'entreprise GRDF)
- Décision modificative n° 2 au budget 2008